



*Vérifier au prononcé*

**DECLARATION DE Mlle AYAN AHMED YOUSOUF MISSION  
PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI A  
L'OCCASION DE L'ADOPTION DU RAPPORT EN PLENIERE DU  
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE  
UNIVERSEL DE L'OUZBEKISTAN**

**24eme session du Conseil des Droits de l'Homme**

**GENEVE**

**19 Septembre 20113**

**Monsieur le Président,**

Ma délégation remercie M. Saidov pour sa présence parmi nous aujourd'hui et accueille avec satisfaction le rapport du Groupe de Travail sur le passage à l'EPU de l'Ouzbékistan le 24 avril dernier.

Nous félicitons l'Ouzbékistan pour le processus de consultations nationales avec de multiples acteurs de la société civile afin de préparer cet examen.

L'Ouzbékistan a démontré un engagement concret avec l'élaboration de nombreux plans nationaux et la ratification d'instruments internationaux : Djibouti prend notamment acte de la soumission d'un rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

Ma délégation salue particulièrement l'engagement de l'Ouzbékistan vis-à-vis des Objectifs Millénaires du Développement, notamment dans le domaine de l'éducation et de la mortalité maternelle et infantile.

L'Ouzbékistan a fait preuve d'innovation pour améliorer la situation des Droits de l'Homme en mettant à profit la technologie pour améliorer les droits politiques et sociaux de ses citoyens, avec un portail internet unique pour faciliter l'interaction entre les citoyens et leur gouvernement.

Djibouti souhaite ainsi plein succès à l'Ouzbékistan dans son action pour promouvoir les Droits de l'Homme.

Je vous remercie.